

République Française
Département : HAUTE-CORSE
Arrondissement : Corte
SORBO OCAGNANO - Commune

Séance du mardi 21 avril 2026

Délibération N° DE_026_2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
15	14	14
Date de la convocation : 14/04/2026		
Pour	Contre	Abstention
14	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt et un avril deux mille vingt-six, à 18 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Mairie de Sorbo Ocagnano), sous la présidence de Monsieur Dominique ALBERTINI.

Présents : Dominique ALBERTINI, Philippe CHERICI, Delphine BREHERET, Christian DESIDERI, Véronique FRANCESCHI épouse NEMESI, Antoine ALBERTINI, André GIAMARCHI, Annonciade PAOLI, Marie Josephe FRANCESCHI ÉPOUSE JOBIN, Philippe VINCENTI, André DESIDERI, Sandrine LOISEAU, Stéphanie BERNARDINI ÉPOUSE CICCOLI, Victoria DESIDERI

Représentés :

Absents et Excusés : Gérard ORSATELLI

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Madame Delphine BREHERET est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Modification de la délibération DE_011_2026 désignant les délégués au Syndicat Intercommunal de la Casinca à Moriani

Le Maire expose au Conseil municipal qu'il convient de modifier la délibération DE_011_2026 en date du 7 avril 2026, désignant les délégués au Syndicat Intercommunal de la Casinca à Moriani

en effet conformément à l'article L.5211-7 du C.G.T il y a lieu de désigner deux délégués titulaires et deux délégués suppléants, pour représenter la commune au sein du Syndicat Intercommunal de la Casinca à Moriani.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2121-33 et L.5211-7;

Vu l'arrêté préfectoral portant création du Syndicat Intercommunal de la Casinca à Moriani.

Date de transmission de l'acte: 23/04/2026
Date de réception de l'AR: 23/04/2026
02B-212002869-DE_026_2026-DE
A G E D I

DE_026_2026

Vu la délibération DE_011_2026 en date du 7 avril 2026

Ayant ouï l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré

le conseil municipal DESIGNÉ, pour représenter la commune au sein du Syndicat Intercommunal de la Casinca à Moriani, à l'unanimité de ses membres :

- Monsieur Philippe CHERICI délégué titulaire
- Monsieur Christian DESIDERI délégué titulaire
- Madame Delphine BREHERET déléguée suppléante
- Madame Véronique FRANCESCHI épouse NEMESI déléguée suppléante

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Monsieur Dominique ALBERTINI
Président de séance

Madame Delphine BREHERET
Secrétaire de séance



Date de transmission de l'acte: 23/04/2026
Date de réception de l'AR: 23/04/2026
02B-212002869-DE_026_2026-DE
A G E D I